



PROJET EDUCATIF
ET PEDAGOGIQUE
MICRO-CRECHE AU PAYS D'EVEIL

Les différents modes d'accueil

Nous offrons en priorité un mode de garde régulière. Désireux de donner leur chance aux petits contrats pour des raisons tant pédagogiques que de souci de non exclusion, nous pouvons également répondre à des demandes de garde occasionnelle. Nous fournissons donc un mode de garde régulière de qualité qui permettra également de pallier au besoin de mode de garde occasionnelle.

Nous souhaitons rester ouverts aux parents au foyer ou en recherche de travail qui souhaiteraient confier leur enfant pour une ou deux journées. Cela leur permettrait de souffler, de se ressourcer afin de mieux assurer l'éducation de leurs enfants, mais aussi d'augmenter leur réussite de trouver un emploi, en se libérant du temps. De plus, les enfants qui ont la chance d'avoir un de leur parent au foyer peuvent également profiter d'un jour ou deux de vie en communauté et profiter de notre structure d'accueil. Nous cherchons à ce que les enfants dont les deux parents ne travaillent pas ne soient pas lésés sur ce plan par rapport aux enfants dont les deux parents travaillent.

- **Un accueil régulier**

Il concerne les enfants inscrits qui fréquentent la structure régulièrement selon un planning connu d'avance, à temps plein ou à temps partiel et selon un contrat d'accueil défini au moment de l'inscription définitive. Ce contrat fixe les horaires et les jours d'accueil de chaque enfant pour l'année scolaire en cours. Il assure la réservation d'une place en permanence selon le planning fixé dans le contrat d'accueil.

- **Un accueil occasionnel**

Il peut être envisagé en fonction des besoins et places disponibles. Il est accessible en priorité aux enfants déjà inscrits pour un accueil régulier et aux enfants qui fréquentent occasionnellement la structure.

- **Un accueil d'urgence**

Il est également possible en fonction du besoin et de la place disponible. Il doit être justifié par des raisons exceptionnelles (reprise immédiate d'un emploi, hospitalisation d'un membre de la famille, maladie de l'assistante maternelle, ...)

Les conditions d'admission sont identiques à celles de l'accueil régulier, exception faite de la période d'adaptation.

Dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique.

Les enfants présentant un handicap quel qu'il soit trouveront leur place dans la crèche Au Pays d'Eveil.

Nous avons pour objectif de tout mettre en œuvre pour éviter l'exclusion et l'isolement des enfants atteints de troubles de santé évoluant sur une longue période, «atteints d'allergie» ou «d'intolérance alimentaire» pour lesquels des mesures particulières doivent être prises dans l'établissement.

En plus des précautions mises en place de façon systématique pour tous les enfants, nous réalisons un document résultant d'une réflexion commune des parents, de l'équipe, du médecin de la crèche et du spécialiste qui suivent l'enfant (plus médecin traitant si besoin).

Ce document précise:

- Les signes ou symptômes à repérer,
- Les mesures à prendre,
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques, ...
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires,
- Les partenaires engagés (parents, équipes, spécialistes, médecin de l'établissement,...)

Un projet d'accueil individualisé ou projet éducatif spécialisé peut également être mis en place.

Nous renseignons les parents pour leur donner accès aux différentes aides à l'éducation et au soin de leurs enfants :

-Listes des Agences départementales de la solidarité, relais assistants maternels dans le département, lieux d'accueil enfants/parents (LAEP), organismes, associations et établissements, professionnels du champ médical et médicosocial, sites d'information...

-Mais aussi : les aides à la scolarisation, des livres pour enfants abordant et déstigmatisant les handicaps, maladies, troubles comportementaux ou du développement...

Nous nous donnons pour mission de soutenir et de renseigner les parents, de faire office de pont entre parents et partenaires et de faciliter l'intégration sociale de leurs enfants.

Modalités d'information et de participation des parents à la vie de l'Etablissement

Nous souhaitons vivement que les parents puissent s'impliquer et participer à la vie de leur enfant au sein de la micro-crèche. En effet, les parents ne peuvent confier leur enfant en toute sérénité que s'ils se sentent eux-mêmes accueillis, mis en confiance. L'aménagement de l'espace est important pour que parents et enfants se sentent à l'aise.

Le partenariat entre parents et professionnels induit aussi l'idée d'un partage autour d'un projet commun et d'une collaboration pour sa mise en œuvre. Chaque partenaire vise des objectifs différents et il est donc nécessaire de trouver des points de convergence pour élaborer ce projet ensemble. Ceci se fait grâce aux compromis et aux ajustements de chacun et ne consiste pas à faire adopter par l'autre son projet mais plutôt à avancer ensemble. Des échanges sincères et professionnels sur les difficultés rencontrées comme sur les bénéfices ressentis nous apparaissent être un point essentiel. Un dialogue ouvert et permanent entre les parents et le personnel de la micro-crèche est indispensable pour le bien-être de l'enfant. Il facilite la vie de chacun et nous permet d'améliorer le service que nous souhaitons rendre à chacun des enfants que nous accueillons.

Au Pays d'Eveil cherche à soutenir les parents dans leur démarche éducative ; elles se font prolongement de l'éducation donnée par les parents à leurs enfants, et encouragent également les parents qui ne connaissent ni la pédagogie Montessori ni les autres pédagogies actives à se familiariser avec elles et à les mettre en place à la maison s'ils le désirent. Les professionnelles soutiennent et encouragent les parents, leur apportant écoute et conseil si besoin.

Cahier de vie:

Un cahier de vie est élaboré pour chaque enfant, dans lequel nous mettons les transmissions du jour de l'enfant (repas, sommeil, soins...) ainsi que des photos d'activités, des anecdotes. Ce cahier fait l'aller-retour maison/crèche et les parents peuvent également y noter les informations concernant leur enfant.

Bibliothèque :

Nous tenons à ce qu'il y ait une continuité dans l'approche de l'enfant entre la structure et le cercle familial. Les parents curieux et désireux de se renseigner sur la pédagogie Montessori, l'éducation bienveillante, le maternage, l'allaitement, la langue des signes bébé pourront emprunter à la bibliothèque de la micro-crèche des ouvrages de référence.

Photos de famille :

Les parents sont invités à donner à l'équipe une photo de famille. Cela peut concerner aussi les grands-parents si l'enfant les voit souvent, ou l'animal de compagnie. Lors d'un chagrin, d'une difficulté à s'endormir ou simplement par plaisir, la photo pourra être donnée à l'enfant le temps qu'il en a besoin afin de lui apporter du réconfort et de la joie.

Café-parents :

L'équipe organise des instants d'échanges privilégiés entre les parents et les professionnels. Des temps de rencontres seront prévus autour d'un thème précis pour réunir les parents intéressés et discuter dans une ambiance conviviale autour de ce thème.

Participation des parents aux activités :

Si un parent le souhaite, et sur demande, il a la possibilité de participer à un petit temps au sein

de la crèche, afin de voir comment s'organise les journées de son enfant (activités, repas, sortie etc.) Il peut également, s'il le souhaite proposer d'animer une activité en fonction de ses passions ou ses talents divers (musique, chant, dessin, sculpture, jardinage...)

L'article du mois :

Chaque mois, un article est rédigé sur un thème en lien avec la parentalité ou le développement de l'enfant, et est mis à disposition des parents à l'accueil de la crèche ainsi que sur la page Facebook. Ce thème sera choisi en fonction des observations faites sur les enfants, ou en fonction des questionnements émis par les parents.

Démarches en faveur de l'environnement

La crèche Au Pays a à cœur de soutenir les démarches en faveur de l'environnement. C'est pourquoi certaines mesures sont mises en places dans nos structures :

Entretien des locaux :

- Nos peintures murales sont élaborées à base de résine végétale de composants renouvelables et naturels. Elles sont labellisées NF Environnement
- Nous n'utilisons qu'un seul produit pour l'entretien général de la crèche, de la marque ENZYPIN, qui possède un label écologique (sols, mobilier, surfaces de cuisine et salle de change, désinfection du matériel ...). Pour l'entretien des robinetteries, nous utilisons du vinaigre blanc et du bicarbonate de soude.
- Nous mettons en place le tri sélectif (verres, cartons/plastiques, piles...).

Après des enfants :

- Nos jeux éducatifs et mobiliers sont pour la plupart en bois, matière naturelle, résistante, durable et écologique. Nous fabriquons également nos propres activités à base de matériaux de récupération (boîtes d'œufs, cartons, bouchons de contenants divers...). La majorité de nos activités manuelles sont fabriquées sur place à base de produits naturels et alimentaires : peinture au yaourt, pâte à modeler comestible, sable magique etc.
- Nous mettons en place des activités qui visent à sensibiliser les enfants à l'environnement : respect des insectes et des animaux, jardinage, reconnaissance des saisons et du cycle de la vie, etc.
- Nous n'utilisons que peu de produits pour l'hygiène des enfants. Nous favorisons le nettoyage à l'eau pour les urines, et du gel lavant doux pour les selles. Nous utilisons des gants de nettoyage lavable et réutilisables.
- Si les familles le souhaitent, nous acceptons l'utilisation de couches lavables.
- Pour l'alimentation, nous faisons appel à un traiteur qui travaille essentiellement avec des producteurs locaux favorisant un circuit court. Par ailleurs, les aliments sont pour la plupart issus de l'agriculture biologique.

Projet Educatif Au Pays d'Eveil (de 20 mois à 3 ans)

I- Les différentes pédagogies

La micro-crèche Au Pays d'Eveil accueille les enfants de 20 mois environ jusqu'à la scolarisation. En règle générale, elle est dans la continuité de l'accueil de la micro-crèche Au Nid'Eveil, et nous y retrouvons donc les mêmes familles.

Elle s'inspire de plusieurs pédagogies dites actives, et va puiser dans chacune d'entre elles les principes qui respectent au mieux le développement de l'enfant, dans son individualité et selon ses besoins propres.

La pédagogie Montessori, pour les périodes sensibles, l'autonomie, les plateaux, l'aménagement de l'espace, la posture professionnelle.

La méthode Reggio, pour éveiller les tout petits au contact de la nature.

L'approche Pikler Loczy, pour la motricité libre.

Toutes ces pédagogies reposent sur un certain nombre de constats :

- l'importance de l'activité (la pensée nécessite temps et espace pour se développer).
- l'importance du libre-choix de l'activité.
- la concentration est au service de la construction de la pensée.
- l'importance de la répétition de l'exercice dans le développement de l'enfant.

Selon Maria Montessori, l'enfant est un être vulnérable, un travailleur inconscient, et un explorateur passionné. L'organisation de l'espace, la place de la professionnelle et le choix du matériel ont une importance capitale pour assurer le bon développement de l'enfant au quotidien.

Les principes fondamentaux

Les professionnelles ont une place essentielle : elles œuvrent afin que le cadre de vie offert aux enfants favorise leur développement et leur épanouissement. Dans ce sens, elles sont présentes et disponibles, sans être intrusives.

Elles s'appuient sur les principes suivants :

a. Motricité libre

La motricité libre repose sur le fait de laisser le tout petit évoluer naturellement dans ses postures. Pour les enfants plus grands, il s'agit de penser un espace leur permettant de se mouvoir librement, de leur apporter du mobilier adapté, et de leur rendre accessible l'extérieur, dans la mesure du possible, lorsqu'ils en éprouvent le besoin. L'enfant ne sera pas mis dans une position qu'il ne sait pas adopter seul. Par exemple, un enfant qui ne se sent pas prêt à monter sur une draisienne ne sera pas positionné dessus par l'adulte.

b. Observation et ciblage

Parce que l'enfant a des périodes sensibles, qui interviennent de façon aléatoire selon les enfants, il est important d'être dans une attitude d'observation, d'être attentif à son développement et à ce qui semble éveiller sa curiosité. Les professionnelles tiennent à jour des fiches d'observations (progrès, difficultés, centres d'intérêts etc) pour chaque enfant afin de répondre par une attitude adaptée à leurs besoins. Cela leur permet notamment de proposer des activités liées à leurs besoins et centres d'intérêt.

c. *Cadre et ordre*

L'ambiance montessorienne offre un cadre où tout est ordre. Cette ambiance doit être agréable à regarder, stimulante et adaptée à l'enfant.

Chaque chose est rangée à sa place et de manière ordonnée. Cet ordre répond à un besoin profond de repères de la part de l'enfant : il peut ainsi devenir acteur dans son environnement plutôt que de le subir. Il acquiert une connaissance pérenne de l'espace, du temps, des objets, des personnes, ce qui lui permet d'accueillir sereinement une nouveauté, un changement dans sa vie. Les professionnelles font leur maximum pour préserver cet ordre spatial et temporel, la direction s'assure d'une continuité dans le personnel, afin d'assurer les repères de temps, de lieu et de personnes, autant que faire se peut. Les enfants ont accès à des activités en autonomie. Les professionnelles sont présentes pour les guider. Avant chaque transition, les enfants sont incités à ranger avec l'aide des professionnelles. Les plateaux sont rangés par les enfants à leur place après chaque utilisation.

Chaque activité est unique, elle a une place et une seule, ce qui permet à l'enfant de se sentir en sécurité dans son environnement et de s'orienter sans difficulté.

Chaque activité est complète, propre, ordonnée tout au long de la journée, autant que possible.

Des photos représentant les activités sont visibles afin que celles-ci soient remises à la bonne place.

d. *Non interventionnisme*

Il est important de respecter le rythme de l'enfant. *Aide-moi à faire seul*, nous dit-il. Il s'agit davantage de ne pas faire plutôt que de faire. L'adulte est tenté d'intervenir à outrance auprès de l'enfant, pour une raison ou pour une autre. Pourtant, bien souvent, intervenir a des conséquences négatives sur l'enfant.

L'enfant est en pleine activité : tout comme l'adulte, et plus encore, il a besoin d'un moment pour s'extraire psychologiquement de l'activité qui l'absorbe totalement. C'est lui faire violence que de l'en tirer sans préambule, et plus encore de se fâcher de sa réaction. La professionnelle n'interrompt pas l'enfant dans son activité, elle le prévient, le prépare à un changement.

L'enfant est capable d'actes logiques, parce qu'il est profondément attiré par l'ordre. Parfois, il commence une action et l'adulte a tendance à lui prêter une intention qui n'est pas forcément la sienne. Par exemple, l'enfant ramasse un caillou dans le gazon, non pas pour le mettre à la bouche, mais pour le remettre dans l'allée de gravier, avec les autres. Parce qu'il est dans l'imitation, le même phénomène peut se répéter lorsque l'enfant a vu faire quelqu'un. La professionnelle se prépare à intervenir dès que nécessaire, mais elle laisse sa chance à l'enfant, elle le laisse expérimenter.

L'enfant est dans la création, dans l'expérimentation. La vie pratique, dans laquelle sont plongés les adultes qui l'entourent, le passionne. L'enfant tire beaucoup de son activité : concentration, confiance en soi, connaissance accrue du monde qui l'entoure, et un sentiment de plénitude qui le met dans une humeur résolument positive. La crèche offre un cadre spécialement conçu pour lui où il pourra se développer sereinement et s'épanouir. Pour se faire, les professionnelles devront faire participer l'enfant un maximum.

De même, l'enfant aime progresser, il aime les défis et il gagne en confiance en les

relevant. L'adulte est tenté d'intervenir dans les situations où l'enfant relève un défi, en usant parfois de mots inappropriés. L'enfant peut alors abandonner l'idée même d'être capable.

Par exemple si l'enfant monte sur une chaise : la professionnelle, plutôt que de lui interdire et de le descendre de cette chaise, va l'accompagner en lui montrant comment utiliser la chaise. Ce qui aura pour objectif de permettre à l'enfant de mieux appréhender le danger.

e. Regard bienveillant

La bienveillance dont les professionnelles doivent faire preuve est essentielle. L'enfant ayant un esprit absorbant, il reproduit ce qui lui est donné à voir. Plus il sentira cette attitude de bienveillance, plus il la reproduira avec son entourage, faisant de lui un être profondément sociable et empathique. Il faut ainsi que la professionnelle soit attentive à la façon de s'adresser à l'enfant, en évitant de le juger ou de lui mettre une « étiquette » qui viendrait l'enfermer dans un rôle négatif. (exemple : cet enfant est un râleur, cet enfant n'écoute jamais, cet enfant ne mange rien, cet enfant n'est pas gentil...).

Le ton de la voix, les paroles, les gestes, les regards traduisent la bienveillance. Le comportement de chacune doit refléter une pleine acceptation de chaque enfant tout en étant dénué de marque de préférence pour l'un ou l'autre. Les professionnelles ont pour consigne d'éviter de parler entre elles de leur vie personnelle « par-dessus l'enfant » afin de rester présentes et attentives à ce dernier, qui a besoin de leur regard pour s'épanouir. Elles réagissent avec bienveillance devant les attitudes des enfants parfois désarmantes et liées aux différentes phases de développement, tout en posant un cadre. Elles expliquent calmement aux enfants les raisons des limites imposées. Par exemple : « Il est interdit de jeter ce jeu, ça risque de blesser quelqu'un. » au lieu de : « Tu fais n'importe quoi ». Le cadre est sécurisant pour l'enfant, cela lui permet d'intégrer les règles de la société de laquelle il fait partie.

f. La verbalisation positive

Un enfant de moins de 2 ans ne comprend pas les phrases doublement négatives. Par exemple : « Ne crie pas », l'enfant va entendre « crie » ce qui est contre-productif. Les professionnelles essaient au maximum d'employer des phrases positives comme « parle doucement », « tu peux t'exprimer sans crier » etc, afin que les enfants comprennent ce qui leur est demandé et puissent eux-mêmes plus tard verbaliser leurs demandes de façon positive.

g. La confiance

La confiance envers l'enfant est essentielle. La professionnelle se doit de multiplier les propositions d'accompagnement vers l'autonomie. Par exemple, attribuer un verre d'eau en verre, leur laisser des mouchoirs à disposition, les laisser se servir de l'eau à table... Cela se fait toujours sous la responsabilité physique et psychique de l'adulte.

La professionnelle prend ces décisions en fonction des observations qu'elle aura pu faire sur chaque enfant, en fonction de ses besoins et de ses compétences. Par exemple, un enfant en cours d'acquisition de la continence pourra aller sur le pot seul s'il en ressent le besoin. Ainsi l'enfant est respecté dans son individualité, ses besoins et son développement. Il est responsabilisé et accompagné dans son autonomie.

Bien sûr cette autonomie est cadrée, verbalisée à l'enfant, et amenée de manière progressive.

Projet Pédagogiques Au Pays d'Eveil (de 18 mois à 3 ans)

II / Les pratiques quotidiennes

L'espace pour les enfants plus grands dans la pédagogie Montessori est nommé « la communauté enfantine ». Il s'agit d'un environnement préparé tout spécialement pour les enfants qui maîtrisent la marche. Sécurisé, chaleureux, ordonné et fonctionnel, cet environnement permet à l'enfant de poursuivre sa construction à travers une activité libre et autonome et répond à ses besoins de mouvement, de langage, de relation aux autres et d'ordre.

L'espace est réparti en plusieurs espaces. Le coin symbolique (ou d'imitation) qui comprend une cuisine, de la dinette, et des poupées. Un espace calme où sont proposés des livres et des coussins. Un espace de plateaux Montessori qui évoluent au fur et à mesure de l'année, des compétences et des besoins des enfants. Et enfin un espace pour les jeux de construction.

Cet environnement peut être régulièrement repensé en fonction des besoins des enfants.

a. Activités

A partir de 15-18 mois l'enfant est dans une phase intense d'imitation de l'adulte. Les activités de vie pratique le passionne. Nous lui offrons les moyens matériels et le temps nécessaire pour travailler les gestes de la vie quotidienne de façon décontextualisée, afin de devenir autonome.

C'est grâce à la manipulation répétée que l'enfant acquiert une connaissance de plus en plus fine du monde qui l'entoure et des règles qui le régissent, qu'il construit sa personnalité et développe son intelligence.

Grâce au matériel utilisé et à l'attitude de non interventionnisme de l'équipe encadrante, l'enfant développe petit à petit une capacité d'autocorrection et de contrôle de l'erreur. Pour se faire la professionnelle initie l'enfant à la manipulation du matériel lors de ce que l'on appelle des présentations. Elle va montrer une fois à l'enfant en accentuant sur la lenteur et la précision de ses gestes afin que l'enfant repère les étapes logiques de l'action à effectuer : il va ensuite de nombreuses fois tenter de refaire l'activité lui-même. Il ne sera ni repris, ni aidé mais toujours encouragé verbalement jusqu'à ce que lui-même réussisse son activité et en tire fierté et assurance.

L'enfant s'installe à table pour réaliser les plateaux et les professionnelles invitent les autres enfants à respecter cet espace personnel.

L'enfant développe sa **coordination œil main** à travers des activités qui l'attirent : visser-dévisser, ouvrir-fermer des boîtes, des serrures, des pinces à linge..., enfiler-trier des perles, transvaser de l'eau, puzzles, collages, découpages, pliages, canevases, dessin, peinture, pâte à sel...

Ces activités lui permettent également de développer son esprit d'analyse et sa créativité.

Il peut s'adonner librement à des activités de **vie pratique** qui touchent aux **soins de la personne** (cadres d'habillage, se laver les mains, se coiffer, s'essuyer le nez/se moucher, accrocher son manteau, s'habiller/se déshabiller, se chausser-se déchausser, étendre du linge, plier du linge...) ; au **soin de l'environnement intérieur** (laver-essuyer une table, épousseter,

balayer, éponger le sol, nettoyer une vitre, nettoyer un miroir, épousseter-laver-arroser une plante, planter des graines, ...) ; au soin de l'environnement extérieur (bécher, ratisser, planter, balayer, arroser, déneiger, tamiser la terre, le sable...) ; à **l'alimentation** (dresser la table, presser des oranges, éplucher et couper une banane, ou des pâtisseries (puis les manger), nettoyer-essuyer-ranger la vaisselle, faire le pain, ateliers culinaires).

Des activités inspirées de l'approche **Reggio** sont proposées très régulièrement aux enfants. Des éléments liés à la **nature** et l'environnement sont utilisés pour toutes sortes d'activité (transvasement de marrons, manipuler l'argile, la terre, le sable, faire du land-art, peindre sur des galets etc). Une table des saisons est accessible aux enfants afin de leur faire découvrir les éléments naturels liés aux différentes saisons et c'est un support pour échanger à propos de la météo, du temps qui passe, et des modifications que l'enfant peut observer à l'extérieur. Les parents sont invités à passer du temps avec leurs enfants autour de cette table tout en les accompagnant dans le respect du matériel.

L'enfant de la communauté enfantine trouve de nombreuses occasions de développer le **langage** à travers les activités, mais aussi à travers les soins, les temps de lecture, de comptines...

Des livres lui sont lus tous les jours, poétiques, réalistes, pop-ups...

Il est indispensable de prendre le temps d'écouter les enfants, de reformuler, d'échanger, de poser des questions ouvertes, encourager l'enfant à parler.

Un thème peut être choisi chaque début d'année, et un planning d'activités sera ainsi mis en place par l'équipe. Ces activités seront pensées, réfléchies avec soin par l'adulte, avec des objectifs bien établis en fonction du développement de l'enfant.

Les ateliers sont organisés par petits groupes, et un roulement est effectué afin que chaque enfant puisse faire toutes les activités. Les enfants ont le libre-choix d'y participer ou non.

b. L'extérieur

La nature est une réelle source d'apprentissage et d'épanouissement pour les jeunes enfants. Ils sont invités à profiter du jardin aussitôt que le temps le permet. Ils peuvent s'y défouler et s'oxygéner, laisser libre cours à leur énergie et leur vitalité, jardiner à loisirs dans les bacs prévus à cet effet, profiter d'un lieu ensoleillé pour s'éclabousser joyeusement par forte chaleur.

Lorsque le temps et les effectifs le permettent, nous sommes amenés à proposer des sorties dans Morières (une professionnelle pour deux enfants).

c. Les soins

Le soin apporté à l'enfant est un moyen essentiel de lui manifester le respect à sa personne. Ce qui lui permettra de prendre confiance en lui-même et de développer également une relation de confiance avec l'autre. Une attention particulière est accordée aux enfants aux moments du coucher, du repas et du change.

- **Le sommeil**

Après le repas, les enfants sont emmenés dans la salle de change où ils se lavent les dents et se préparent pour aller à la sieste. Le moment du coucher peut réveiller des angoisses. Dans la

limite de l'accueil collectif, nous veillons à respecter les habitudes d'endormissement de chaque enfant (présence, doudou, sucette...). Des histoires leur sont contées avant l'endormissement, et une professionnelle les accompagne pendant toute la durée de la sieste.

Si le temps le permet, les enfants pourront dormir à l'extérieur, dans le jardin. L'air frais est très bénéfique pour le système immunitaire. De plus, il augmenterait la qualité du sommeil et l'humeur générale des enfants. **Dormir dehors** est agréable et sort de la routine.

C'est un temps calme nécessaire pour que l'enfant récupère des émotions de la journée et soit à nouveau prêt à partir en exploration. Lorsqu'il n'y a plus que 3 enfants dans le dortoir, la professionnelle sort et une surveillance est réalisée toutes les 10 minutes.

Un enfant dort la journée car il a besoin de ce temps de sommeil pour assimiler tout ce qu'il vit et apprend. On ne réveille pas un enfant qui dort. Cependant, si un enfant de plus de 2 ans a de grosses difficultés à s'endormir le soir, il est conseillé de privilégier le sommeil nocturne et donc de ne pas le laisser dormir après 15h. A la demande des parents, si un enfant est dans ce cas de figure, les professionnelles pourront ouvrir la porte pour que l'enfant en question se réveille en douceur.

- **Le repas**

L'enfant prend du plaisir à découvrir de nouvelles saveurs, un plaisir qu'il partage avec ses camarades. Le repas est aussi un temps d'échanges, de bonne humeur et d'exploration sensorielle. Nous tenons à ce qu'il ne soit pas l'objet de stress pour les enfants comme pour les professionnelles : le bilan nutritionnel d'un enfant se fait sur une semaine et non sur un jour. De même, il faut parfois présenter jusqu'à dix fois un nouveau plat (sur plusieurs jours voir plusieurs semaines) avant que l'enfant ne l'adopte. Nous lui faisons confiance, et respectons ses envies, ses choix, ses goûts. Nous lui proposons de goûter, mais ne le forçons pas.

La micro-crèche Au Pays d'éveil fait appel à un traiteur pour l'élaboration des repas.

La société Les Délices de Karsan propose des repas adaptés, équilibrés, avec le souci de préserver les qualités nutritionnelles (cuisson vapeur lente). La plupart des aliments, s'ils ne sont pas tous bio (30% environ), sont issus de l'agriculture raisonnée, et de producteurs locaux. Il s'agit de repas en morceaux comprenant une entrée, un plat (légumes, féculents, protéines), un produit laitier (yaourt, fromage) et une portion de fruit (morceau ou compote). Les goûters sont composés de 3 éléments (produit laitier, fruit, pain ou biscuits...).

Au début de l'année, les professionnelles servent les enfants en nommant les aliments au menu. Puis progressivement, elles proposent aux enfants de se servir seuls, tout en prenant soin de les guider. Les enfants peuvent aussi se servir seuls l'eau à l'aide d'un pichet qui est laissé au centre de la table. De la vraie vaisselle est utilisée, avec des couverts adaptés à la taille des mains des enfants. Ces derniers apprennent ainsi à les manipuler, notamment le couteau.

- **Le change**

Les enfants sont changés régulièrement pour leur confort et leur santé. L'enfant est appelé par son prénom et est toujours prévenu des soins qui lui seront faits. S'il refuse, c'est par la douceur, la discussion, l'explication qu'on l'amène à accepter ce soin, avec un souci constant de faire appel à sa participation.

La professionnelle prendra soin d'utiliser les bons termes en s'adressant à l'enfant : « Je vais te changer la couche » plutôt que : « Je vais te changer, te changer les fesses ».

Au fur et à mesure de l'année, les professionnelles proposent aux enfants de réaliser le change debout. Cela permet aux enfants de se sentir acteurs du change. Ils peuvent aussi participer en se nettoyant eux-mêmes avec le gant, ou en mettant leur couche à la poubelle par exemple. Lorsque le change debout sera mis en place et que l'enfant commencera à s'intéresser au pot, les professionnelles seront amenées à demander aux parents de mettre des couches culottes aux enfants, leur apportant ainsi une plus grande autonomie.

L'acquisition de la continence se fait au rythme de l'enfant. De manière générale, elle s'acquiert entre deux et quatre ans. Avant deux ans il est très difficile voire impossible pour un enfant de sentir sa vessie pleine et de contrôler ses sphincters. L'enfant doit être prêt physiquement, mais aussi psychologiquement (lâcher quelque chose de soi peut être angoissant). Si l'enfant n'est pas prêt, le forcer ou lui mettre la pression pourrait créer un blocage et le stresser. Devenir continent n'est pas un apprentissage, mais une acquisition. Toute cette démarche est un travail de collaboration entre l'enfant, ses parents et l'équipe. Lorsque l'enfant s'intéresse au pot ou aux toilettes, les professionnelles vont lui proposer au moment du change. Si l'enfant dit non, elles respectent sa décision et lui proposent plus tard dans la journée. Les enfants sont libres d'aller aux toilettes à tout moment de la journée. Nous mettons à sa disposition du papier toilette et un lavabo à sa hauteur pour se laver les mains.

d. Le langage

Les enfants développent leur langage à travers leur relation aux adultes. Les professionnelles parlent aux enfants tout au long de la journée. Soins, alimentation, comptines, chants, jeux de doigts et lectures sont autant d'occasion pour le bébé d'absorber le langage sans effort.

. La langue des signes « bébés » est utilisée pour joindre le geste à la parole. Les enfants reproduisent le signe, puis le signe accompagné du mot, et enfin, le mot seul. Les professionnelles sont disponibles pour parler aux enfants et à leur écoute lorsqu'ils leur parlent.

e. Intervenants extérieurs

Une intervenante en médiation animale propose 1 fois par mois une activité autour de la découverte et du soin d'animaux (lapin nain, tortue de terre, hamster, cochon d'inde, poule, chihuahua).

Une conteuse intervient régulièrement auprès de enfants en proposant des histoires animées sur des thématiques diverses.

Les professionnelles de la crèche sont pour la plupart inscrites personnellement à la bibliothèque et ramènent ainsi régulièrement des livres à partager avec les enfants. Elles ramènent également des instruments de musique, des livres sonores, des marionnettes, des jeux de société...

Les parents qui pratiquent une activité artistique sont invités à présenter leur talent sur des petits temps à la crèche.

III/L'espace Au Pays d'éveil

Au Pays d'éveil offre un espace plain-pied de 105m² environ et un jardin attenant de 100m².

La pièce d'éveil, de 41m², permet aux enfants de se mouvoir librement mais aussi de s'isoler dans un coin de la pièce lorsqu'ils en sentent le besoin.

Un grand dortoir de 17m² environ. Lorsque tous les grands sont réveillés, cette pièce pourra faire office de salle de motricité.

La **salle de change**, d'une surface de 6m² offre 2 petits wc et un lavabo adapté à la taille des enfants. Un marchepied permet aux enfants de monter et descendre du plan de change.

L'espace repas est situé dans la pièce de vie.

La structure offre aux professionnelles une petite **salle de repos** à leur disposition afin qu'elles puissent se ressourcer lorsqu'elles en éprouvent le besoin. Elles y trouveront un mini-frigo, micro-onde, vestiaires et sanitaires.

Le fonctionnement de la crèche

La crèche est ouverte du lundi au vendredi inclus et 48 semaines par an : elle est fermée une semaine pendant les vacances de Noël, ainsi que les trois premières semaines d'Août.

Les accueils se font entre 7h30 et 18h30 du lundi au vendredi.

Les tarifs varient entre 7,20€ et 10,00€ de l'heure, selon le nombre d'heures et de jours réservés dans la crèche.

Les parents peuvent bénéficier de la PAJE (cmg), une aide de la CAF qui prend en charge jusqu'à 85% des dépenses (montant plafonné et selon les ressources des parents).

Une réduction d'impôts de 50% est octroyée sur la somme réglée par les parents, allant jusqu'à 2300€ de frais de garde, soit un maximum de 1150€.

Les repas

Tarif des repas + goûter : 5.5€

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'augmentation des prix du fournisseur.

I- Premier accueil

Nous accordons une grande importance au premier rendez-vous avec les parents et l'enfant : ce premier contact est déterminant. Nous réservons un créneau d'une heure pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions. Il se déroule dans le bureau de la gestionnaire. Dans la mesure du possible, ne se présentent que les parents, ou le responsable légal, avec ou sans l'enfant si le parent le souhaite.

Dans le cas d'accueil d'un enfant présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique, cet entretien peut être suivi d'autres entretiens avant la mise en place de l'accueil.

Ce premier entretien permet aux parents de faire connaissance avec la structure : son projet, son personnel, les locaux, les enfants. Il nous permet de faire connaissance avec la famille : nous recueillons les renseignements utiles à la prise en charge de l'enfant. Le fait pour le parent de parler de l'enfant devant l'enfant lui permet de prendre de la distance, de se préparer à la séparation et d'y préparer également l'enfant.

Au cours de ce premier entretien, un contrat est établi en fonction de l'attente des parents, des besoins de l'enfant et des possibilités d'accueil. Un projet d'accueil individualisé peut être élaboré en cas de prise en charge d'un enfant en situation de handicap. Un parcours personnalisé peut également être élaboré.

II-Période d'adaptation

Nous préparons l'accueil de l'enfant avec soin auprès de l'équipe et du groupe d'enfants. Il s'agit

de mettre en place une période de transition entre la vie à la maison et la vie en collectivité, afin que la séparation se fasse aussi en douceur que possible.

Tout d'abord, le contenu de l'entretien avec la famille est transmis à l'équipe qui va accueillir l'enfant.

C'est un temps de rencontre entre l'équipe, les parents et l'enfant. La durée et le rythme du temps d'adaptation peuvent être réajustés en fonction des réactions de l'enfant et de la disponibilité du parent, mais doit se faire sur minimum 5 jours. Chaque jour, les séparations seront de plus en plus longues afin de préparer progressivement l'enfant et ses parents à passer une journée l'un sans l'autre.

Nous préparons le groupe d'enfant déjà présent à l'arrivée d'un nouvel enfant. Nous le nommons et parlons de lui. Cela permet aux enfants de l'imaginer et de l'attendre et de ne pas être surpris lorsqu'une nouvelle famille rejoint la structure.

Un binôme de professionnelles est désigné pour accompagner tout spécialement l'enfant durant sa période d'adaptation. Pendant les moments partagés ensemble (parents, enfant et référente), l'enfant perçoit la confiance que les parents accordent à la référente, ce qui l'encourage à lui accorder sa propre confiance. Une fois cette étape passée, les autres professionnelles peuvent intervenir de façon progressive auprès de l'enfant, en présence de la référente, afin que l'enfant les accepte à leur tour dans son monde.

L'enfant a une place dans la crèche qui lui est réservée : porte manteau, casier, bannette de change, lit...

A titre indicatif, le processus d'adaptation s'organise en 5 temps.

1^{er} jour : Le ou les parents passe(nt) une première heure dans la structure sur un temps calme propice à l'échange, pendant lequel la professionnelle va leur poser des questions sur les habitudes de vie de l'enfant.

2^{ème} jour : Un des parents passe trois quart d'heure dans la structure sur un temps d'activité puis part une quinzaine de minutes.

3^{ème} jour : Un des parents reste environ une demi-heure et part le reste du temps.

4^{ème} jour : Un des parents reste une dizaine de minutes et laisse son enfant sur un temps de repas.

5^{ème} jour : Un des parents amène l'enfant sur un temps de repas, et un temps de sieste.

Ce programme d'adaptation est modulable en fonction de l'âge et des besoins des familles.

La fin de ladite période d'adaptation ne signifie pas que l'enfant a totalement adopté la structure. Les mois suivants se dérouleront dans une permanente adaptation mutuelle. Pendant cette semaine, il s'agit surtout de se familiariser les uns avec les autres.

III- Les départs

Le soir, l'enfant doit à nouveau s'adapter à un changement de cadre, passer de la crèche au cadre familial. Il est préparé à l'arrivée de ses parents par les professionnels. Pour cela, il est

important que les parents notent dans le cahier de vie qui viendra chercher l'enfant le soir. Les parents sont invités à se présenter à l'heure de départ indiquée sur le contrat ou sur le cahier de vie : cela permet aux professionnelles d'anticiper, de prévenir l'enfant et ainsi de le prendre le temps de finir son activité, de dire au revoir, de quitter psychologiquement son environnement présent. Parfois l'enfant peut refuser son départ au moment où les parents se présentent : cela signifie seulement qu'il a besoin d'un peu de temps pour faire la transition. Parents et enfants doivent également avoir le temps de se retrouver ; les éléments importants de la journée sont transmis. Si les parents ont un peu de temps, ils peuvent s'intégrer au jeu auquel participe leur enfant, écouter ce qu'il a à lui dire, à lui montrer. Ils peuvent aussi faire connaissance avec les copains et copines de son enfant. Il semble important, à la fois dans l'arrivée et le départ, de lier cette journée avec la vie de la famille.

La phase de préparation au départ définitif de la crèche est une étape importante pour faciliter l'intégration de l'enfant dans son futur milieu. Nous mettons en place plusieurs choses :

- Un tableau sera affiché vers la fin de l'année sur lequel chaque famille pourra indiquer le nom de l'école de l'enfant. Cela permet aux parents de savoir quels enfants se retrouveront l'année d'après.
- Une fête de fin d'année est organisée avant les vacances pour que parents, enfants et professionnelles se disent au revoir dans une ambiance chaleureuse est conviviale.
- Lors de cette fête, nous installons un mur de photos retraçant l'année de crèche. Les parents pourront récupérer les photos de leurs enfants.

IV- Une journée type

Cette journée type est donnée à titre indicatif, les horaires sont respectés du mieux possible. Les rythmes préétablis structurent et rassurent l'enfant ; ils permettent également une bonne organisation générale pour le personnel.

Les ateliers sont proposés : les enfants sont libres d'y participer, de simplement observer ou de poursuivre leur activité s'ils le préfèrent.

Journée type base

7h30-9h30	<i>Accueil des enfants/ parents – Activités et jeux libres. L'enfant est accueilli par les professionnelles et il peut jouer en toute autonomie avec les activités proposées en libre accès.</i>
9h00	<i>Proposition d'une collation aux enfants et change de ceux qui sont arrivés tôt.</i>
9h30	<i>Rituel du bonjour (comptines / tableau de présence et météo) qui permet une bonne transition maison/crèche, intégration de la langue des signes.</i>
10h	<i>Démarrage des activités en petits groupes.</i>
10h30/45	<i>Proposition d'un temps calme, extérieur si le temps le permet, jeux libres.</i>
11h20	<i>Préparation au repas pour le premier service ; lavage des mains, installation à table, chanson du repas.</i>
11h35	<i>Idem pour le repas du deuxième service.</i>

12h	<i>Fin du repas, lavage de mains et de la bouche.</i>
12h15	<i>Préparation à la sieste. Change des couches, lavage des dents, temps histoire et couchers.</i>
Jusqu'à 15h	<i>Réveil progressif des enfants, ceux-ci peuvent se réveiller tranquillement pour émerger doucement avant de s'habiller (ou s'habiller dès le réveil). Activités proposées aux enfants réveillés.</i>
15h30	<i>Goûter (idem repas)</i>
16h15	<i>Ateliers d'activités ou jeux libres</i>
16h30	<i>Premiers départs</i>
16h30-18h30	<i>Jeux libres, temps histoires, extérieur...</i>
18h30	<i>La professionnelle de fermeture commence le rangement et le ménage du soir</i>

Présentation des compétences mobilisées

Le personnel

Les membres de l'équipe présentent des compétences professionnelles complémentaires. L'équipe est composée de 5 personnes :

Une référente technique, Pauline Trépagne, éducatrice jeune enfant qui effectuera également une partie de son service à l'accueil des enfants des 2 structures.

3 professionnelles seront fixes sur cette structure :

2 autres tourneront sur les 2 structures en fonction des plannings :

- Les éducatrices ont toutes effectué une formation de premiers secours auprès des nourrissons.
- Outre les diplômes décrits plus loin, les professionnelles bénéficient toutes d'une formation à la pédagogie Montessori, l'éducation bienveillante, le maternage (portage), la langue des signes pour bébé...
- Les structures sont amenées à fermer une journée par an afin que l'équipe puisse bénéficier de nouvelles formations.

Le personnel assure l'accueil, l'encadrement des enfants, les soins, le réchauffage et la distribution des repas ainsi que l'entretien courant des locaux.

Le personnel se réunit le samedi matin une fois par mois. Cette assemblée permet aux professionnels de se concerter sur les sujets pédagogiques qui suscitent des questions, de proposer des changements dans l'organisation générale du planning, de faire partager une expérience (lecture, visionnage d'un documentaire, assistance à un colloque, à une conférence etc) de proposer de nouvelles activités etc.

Deux professionnelles externes aux structures interviennent régulièrement dans l'année au cours de ces réunions.

- Une psychologue, Mme Audrey QUEYRANNE, réalise le temps d'analyse de pratique. L'équipe peut présenter une ou plusieurs situations quotidiennes suscitant des difficultés auxquelles elle apporte de nouveaux éclairages, des pistes d'actions et de réflexions aidantes pour l'équipe. L'objectif est d'échanger pour améliorer les pratiques et le fonctionnement d'équipe.
- Une puéricultrice, Mme Laure BRESSY, référente santé. Elle apporte des réponses à des questions concernant la santé, l'alimentation, les protocoles etc. Elle peut aussi aiguiller l'équipe concernant les questions de certains parents sur ces thèmes.

